

ZÉRO PHYTO, C'EST QUOI?

Un premier aspect: la santé et l'environnement!

Jugés longtemps indispensables, les pesticides sont désormais au centre des préoccupations environnementales et de santé humaine.

Tous les utilisateurs de pesticides (agriculteurs, collectivités, gestionnaires d'infrastructures et particuliers) doivent se mobiliser pour mettre en œuvre des solutions alternatives sans pesticides.

Un deuxième aspect: la loi!

→ La loi du 22 juillet 2015 prévoit l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par **l'État, les collectivités locales et établissements publics** pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, et les voiries.

→ La loi prévoit également l'interdiction de la mise sur le marché, la délivrance, l'utilisation et la détention des produits pour un usage non professionnel au 1^{er} janvier 2019.

Elle supprime ainsi la possibilité, pour les particuliers, d'appliquer des produits phytomédicaments autres que les produits de biocontrôle. De plus, entre 2017 et 2019 la vente en libre-service sera interdite.



Contacts

Chambre d'Agriculture d'Indre et Loire
38 rue Augustin Fresnel
BP 50139
37171 CHAMBRAY LES TOURS
CEDEX

Yves DELCROIX
Ingénieur Conseil
Horticulture et Paysage

Email: yves.delcroix@cda37.fr

Tel : 02.47.48.37.37

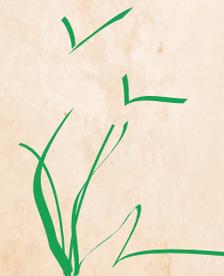
Fax : 02.47.48.17.36

www.cda37.fr



DÉSHERBER SON JARDIN AU NATUREL:

UNE FAÇON DE SE MOBILISER
POUR NOTRE SANTÉ ET NOTRE
ENVIRONNEMENT.



VOICI QUELQUES ALTERNATIVES AU DÉSHÉRBAGE CHIMIQUE, OU PROCÉDÉS LIMITANT LA CROISSANCE DE VÉGÉTAUX INDÉSIRABLES SELON VOS CRITÈRES.

 **Recycler l'eau de cuisson** bouillante pour la verser sur les herbes indésirables !
Attention : prudence dans les gestes!



 **Pulvériser du purin d'ortie** : connu pour ses vertus fertilisantes en dilution dans l'eau, de manière concentrée, celui-ci se transforme en désherbant. Un repère: l'odeur de l'oeuf pourri signifie que votre préparation est en phase ammoniacale et donc sera très phytotoxique sur les plantes. Dans ce cas utilisez-la pour désherber!



 **Pratiquer le faux-semis**. Avant l'installation d'une culture ou d'un gazon, préparez votre sol comme pour semer. Attendez la levée des herbes indésirables, puis binez pour mettre les racines des plantules à l'air. Le soleil fera le reste. On estime que 80 % des graines indésirables ont germé et seront ainsi détruites.



 **Couvrir votre sol**. Technique

appelée **Mulching**. Il s'agit de déposer une couche d'au moins 10 cm sur le sol, avec des débris végétaux divers: écorces broyées, gazon sec, paille de céréales, de chanvre, de miscanthus voir un tapis de feuilles fera l'affaire! Après un bon binage, déposez ce paillage plutôt au printemps. Attention en sol lourd ou argileux, pensez à dégager vos vivaces en automne pour éviter un pourrissement du collet des plantes.



Le paillage synthétique est à réserver sur des zones difficiles à gérer (ex: talus à forte pente ou d'accès difficile).

 **Pailler avec des cartons**.

Pour ralentir l'invasion du liseron et autres indésirables, le carton posé sur le sol et recouvert de paillage (plus esthétique) s'avère une méthode assez efficace. ✓ Cela permet également de collecter les limaces!



 **Etouffer-les !** Plantez des plantes couvre-sol dans les massifs, elles permettent de limiter le développement des plantes adventices.

Ex: en zone mi ombre: le géranium vivace cantabrigde; le lierre terrestre; la pervenche; le lamier rampant, l'agéopodium (ci-dessous)



En zone soleil: les sedums (misère etc...); Ibéris sempervirens, les renouées rampantes.

 **Désherber au vinaigre**. La matière active se nomme "l'acide acétique".

Le vinaigre dit "ménager" est titré entre 8 à 14% par litre. Il permet d'éliminer ou ralentir la croissance des herbes indésirables.

L'efficacité est accrue au stade plantule de la plante à détruire. Il est à utiliser pur avec un pulvérisateur classique.

Bien vous protéger les yeux et les mains car le produit est irritant. Il est préférable de l'utiliser entre 10° et 25°C. Bien mouiller la végétation.

